La Famine.

ELLE FAIT DE TERRIBLES RAVAGES EN RUSSIE.

Londres, 15.

Tandis que la famine ravage les provinces du sud de la Russie, dit le correspondant du "Times" de St-Pétersbourg, la condition des sept provinces à l'est de la Russie d'Europe sont dans un état pire que durant la famine de 1891 et de 1892.

"La motié d'une population de 11,000,000 d'âmes, dit-il, endure les souffrances terribles de la faim et de la maladie, et les autorités, partont, semblent peu préparées et incapables d'enrayer la calamité. L'argent est dépensé pour payer un salaire exorbitant aux agents de secours ; et à cause des droits élevés que le gouvernement prélève sur le maïs de semence, aucun encouragement n'est donné au paysan pour labourer la terre.

"Il n'est pas nécessaire de mentionner les détails déchirants reçus des agents de secours. Cela n'ajouterait rien à la triste signification de ce rapport fait par une autorité russe dans le gouvernement de Kazan, que pas un enfant venu au monde cette année n'est maintenant vivant".

Les recoltes en Europe

Londres, 15.

Le "Mark Lane Express" dit aujourd'hui que les récoltes de blé en Belgique, en Hollande, en Italie et plusieurs parties de l'Autriche-Hongrie atteindront la moyenne. En France, en Allemagne, en Espagne et en Pologne, les récoltes seront bonnes, et on espère récolter dans ces pays plus que la moyenne. La récoltes en Russie en sera moins bonne, à cause de la sècheresse qui continue. La Roumanie, la Serbie et la Bulgarie auront des récoltes peu abondantes.

Les Anglais et la Transvaal.

Des nouvelles de source anglaise reçues aujourd'hui de sud de l'Afrique confirment l'insuccès complet de la récente conférence à Bloemfontein entre le président Kruger et le gouverneur de la colonie du Cap, sir Alfred Milner.

Les journaux du soir de Loudres s'occupent tous du danger qui résulte de l'insuccès des négociations à Blœmfontein.

Une dépêche de Matjes Fontein dit que sir Alfred Milner a proposé entre autres choses d'accorder aux étrangers un certain nombre de nouveaux sièges pour le district du Rand, et que le président Kruger, cédant à la prssion, a offert trois sièges de plus. Sir Alfred Milner a alors fait remarquer la disproportion qui existait entre ses propositions et celles du président Kruger, et il a fait remarquer qu'il était venu conférer avec ce dernier dans l'espoir de pouvoir informer le gouvernement anglais que le président du Transvaal était prêt à adopter des mesures libérales semblables à celles qu'il suggérait, ce qui aurait permis aux étrangers de se tirer eux-mêmes d'affaires et au gouvernement de se dispenser d'intevenir dans le redressement des griefs particuliers.

On ajoute que le président Kruger a cherché, en se basant sur les propositions relatives au droit de suffrage, à obtenir la promesse que le différend actuel entre les deux pays serait réglé par l'arbitrage. Mais sir Alfred Milner a refusé de considérer les deux questions comme dépendantes l'une de l'autre, sous prétexte que les réformes intérieures au Transvaal étaient nécessaires pour assurer l'indépendance de la république.

Le ministere Dupuy renverse

A la chambre des députés, M. Vaillant, député socialiste, a interpelle le ministère sur "les excès de la police", au pavillon d'Armenonville et a demandé qu'on lui fasse connaître les instructions données aux agents à l'égard des socialistes qui, dimanche, ont défendu la République contre les réactionnaires.

M. Dupuy répond que le maintien du gouvernement est impossible sans ordre public.

M. Clovis Hugues, socialiste, et plusieurs autres députés se plaignent de l'attitude de la police pendant la journée d'hier.

Finalement plusieurs ordres du jours sont présentés.

M. Dupuy accepte un ordre du jour de M. Saumade, approuvant la déclaration du ministère. Mais la chambre refuse, par 250 voix contre 246, de donner la priorité à cet ordre du jour, mais elle accorde cette priorité à un ordre du jour de M. Ruau, par 3[illegible] contre 177.

Malgré l'opposition de M. Dupuy, cet ordre du jour qui implique un blâme pour le ministère, est adopté par 321 voix centre 173.

Le ministère Dupuy a immédiatement donné sa démission, que le président Loubet a acceptée.

A Paris en 1900 pour $1.

Grâce à la générosité de la Compaghie Générale Transatlantique, la fête du 14 juillet aura, cette année "un numéro" qui sera très apprécié. Comme nos lecteurs le savent, la compagnie a offert à la Maison de Refuge français à Montréal un billet de première classe, aller et retour. de New-York au Havre, pour être tiré le 14 juillet au profit du Refuge. Ce billet sera valable du 1er août 1899 au 1er août 1900. C'est dire qu'il sera bon pendant le meilleur temps pour visiter l'Expositian de Paris.

L'Union Nationale Française a décidé de mettre ce billet en raffle ; les billets seront du prix d'UNE PIASTRE.

Pour une piastre, l'heureux gagnant aura la chance de se rendre en France, visiter l'Exposition et de revenir chez lui pour une piastre ; c'est pour rien, aussi ne saurait-on trop recommander à ceux qui voudraient courir cette chance extraordinaire, tout en faisant la charité, d'acheter leur billet dès maintenant ; le nombre en étant limité.

Les billets sont en vente chez MM. Chs. Fauchille, 1712 Ste Catherine ; Jules Hirtz coin Craig et Côte de la Place d'Armes ; Mme Bougeant, coin St. Jacques et Côte St. Lambert ; Emile Vissière. 15 Gosford ; MM. Gaudefroy et Fils, 1626 Notre-Dame ; J. Helbronner, à "La Presse", et chez tous les membres du comité.

Rome et la France

Le pape prépare en ce moment une lettre encyclique indiquant aux catholiques français la façon dont ils devront se conduire envers la République. Par l'intermédiaire du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat du pape, le souverain pontife a fait parvenir au cardinal Richard, archevêque de Paris, une communication lui prescrivant de recommander aux évêques d'appuyer la République et de s'abstenir de prendre part aux menées royalistes.

Un Somnambule.

Ottawa, 16.

Une dépêche reçue de l'Orignal, annonce que Thomas Moffet, de Cumberland, un des jurés de la cour d'assises qui siège actuellement à cet endroit, est tombé mardi soir, de la fenêtre du trosième étage à l'hôtel Orignal, dans un moment de somnambulisme. Il a reçu des blessures internes qui mettent sa vie en danger. Les médecins ne pourront se prononcer sur son compte avant demain.

Grand Accident.

Sorel, 16.

Un grand accident est arrivé aux ateliers du havre, hier vers 8.30 heures. Un nommé Félix Laforge, occupé à river des boulons, sur le pont d'un des nouveau curemoles en fer du gouvernement est tombé à fond de cale, d'une hauteur de 15 pieds et s'est infligé à la tête de blessures dont il ne guérira probablement pas. Laforge est père d'une nombreuse famille.

Avis de Cour de Revision

DIVISION ELECTORALE DE LA VERANDRYE.

Canada
Province de Manitoba. } Avis est par le présent donné que la cour de revision pour la revision de la liste électorale de LaVérandrye se tiendra, 1e mercredi le 28 juin à 3 heures p. m., dans la salle Municipale à Lorette. pour cette partie de la liste qui se rapporte a la Municipalité Taché. 2e jeudi le 29 juin à 9 heures a. m., dans la salle d'audience de la cour de comté a St.-Anne pour cette parti de la liste qui se rapporte à la Municipalité da la Broquerie. 3e Vendredi le 30 juin à 3 p. m., au bureau de poste de Chortitz, pour cette partie de la liste qui se rapporte à la Municipalité de Hanover.

Avis est par le présent donné a toutes personnes étant électeurs ou reclamant le droit de l'être et aussi à toutes personnes agissant pour un électeur ou une personne réclamant le droit d'électeur qui désirent certaines modifications à la liste électorale qu'elles devront donner au soussigner, au moins cinq jours clairs d'Avis par écrit avant la Séance de la Cour, de leur intention d'en appeler a la cour de revision, et qu'elles devront être présentes à l'endroit, à la date et à l'heure indiquées ci-dessans avec leurs témoins et leurs papiers, afin que leurs réclamations puissent être entendues et décidées conformément à la loi.

Daté à Lorette, ce seizième jour de mai 1899.

AUG. GAUTHIER,
Greffier d'Enregistrement et Greffier ad hoc pour la Cour de Revision.
Résidence,—Lorette.
Bureau de poste,—Lorette.